

Télégrammes : Courrier-Moulines

Téléphone : Moulines, 17

COURRIER DE L'ALLIER

Chèques postaux : Clermont-Ferrand N° 114-83

Pour la publicité régionale, s'adresser exclusivement à l'AGENCE HAVAS, 87, place d'Allier, MOULINS - Palais du Commerce, VICHY

BUREAUX : 13, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, MOULINS

Pour la publicité extra-régionale, s'adresser à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, PARIS, et dans toutes ses succursales

Une soirée d'émeute à Paris

De nombreux coups de feu ont été échangés au cours de manifestations sanglantes

Il y a des morts et des centaines de blessés

Premières bagarres

C'est avec une émotion proche de l'angoisse qu'on lit les nouvelles, encore confuses et incomplètes, sur la tragique soirée d'hier à Paris. Il y a des morts et des blessés dont on ignore le nombre.

Le premier heurt entre les manifestants et le service d'ordre s'est produit à 18 heures, place de la Concorde. Des manifestants ont lancé des pierres sur le service d'ordre qui a fait débayer la place.

La tempête est venue. Et l'on ne peut de défendre d'une constatation. C'est la deuxième fois depuis la guerre que les partis de gauche, par leur victoire électorale, ont la faculté d'exercer pleinement le pouvoir.

Les manifestations qui ne devaient commencer pour les grands boulevards qu'à partir de 19 h. 30, ont pourtant été déclenchées un peu après 19 heures, par quelques centaines de jeunes gens qui, dispersés au carrefour Drouot, en groupes de 7 ou 8, se sont soudain réunis pour marcher en colonne.

Les élections de 1932 leur ont donné une deuxième fois le pouvoir intégral. Inutile d'insister, les faits parlent d'eux-mêmes.

Un double barrage de camions militaires et de gardes mobiles barre à cet endroit le boulevard Saint-Germain. Au loin s'élève une longue ramure. Ce sont les groupes d'Action française, auxquels la foule s'est jointe et qui manifeste bruyamment place de la Concorde.

Tous ceux qui ont toujours la fibre française font des vœux ardents pour que notre grand pays ait enfin un gouvernement digne de lui.

Par mesure de précaution les lignes d'autobus qui passent à proximité du Palais-Bourbon sont détournés de leur parcours habituel.

Le service d'ordre s'installe

Paris, 6 février. — A 18 h. 30, le service d'ordre exceptionnel organisé en prévision des manifestations annoncées pour cette après-midi et pour ce soir, s'est installé aux abords du Palais-Bourbon, sous la direction de M. Bonnefoy-Sibour, préfet de police.

La foule devient encore plus houleuse. La garde à cheval exécute plusieurs charges. Plusieurs personnes tombent. Il y a quelques blessés légers parmi ceux qui se trouvent à cheval dont la monture a également souffert dans la bagarre.

Les députés de droite et du centre, debout, acclament M. Tardieu qui regagne son banc.

LA SEANCE D'HIER A LA CHAMBRE A ETÉ EXTREMEMENT VIOLENTE

Séance du mardi 6 février (suite)
M. HENRI HAYE
Le président fait savoir que M. Henri Haye demande que son jour de son interpellation à celles de ses collègues.

DERNIÈRE HEURE

APRÈS L'ÉMEUTE

LE MINISTÈRE EST DÉMISSIONNAIRE

Le gouvernement refuse, a dit M. Daladier, d'assumer la responsabilité d'une nouvelle effusion de sang

LE GRAND ORCHESTRE

Les communistes crient : « Gorguloff ! Gorguloff ! » et font un vacarme auquel répond celui de la droite. Les socialistes continuent à huer l'ancien président du conseil, qui est acclamé par les députés de droite et du centre droit de l'assemblée.

UNE CONFÉRENCE NOCTURNE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Paris, 7 février. — A 11 heures 20, M. Edouard Daladier, président du conseil, accompagné de MM. Mistler et Guy La Chambre, venant de l'Élysée, où il avait eu un long entretien avec M. Lebrun, est arrivé au ministère de l'Intérieur.

M. TARDIEU
M. Tardieu déclare qu'il convient de discuter les fluctuations de la politique du président du conseil. Celui-ci a éprouvé sans doute des difficultés à lire sa déclaration ministérielle, mais lui-même n'a pas éprouvé d'anaélogie en 1930 ?

LES CORTÈGES ET RASSEMBLEMENTS INTERDITS
Paris, 7 février. — Dans la nuit, on a communiqué la note suivante :

UNE DÉCLARATION DU PRÉFET DE POLICE
Paris, 7 février. — Revenant à l'hôtel de la préfecture ce matin, à 3 h. 15, M. Bonnefoy-Sibour a fait appeler dans son cabinet les journalistes accrédités à qui il a fait la brève déclaration suivante :

DES MANIFESTATIONS A LA BOURSE DE PARIS
Après une minute de silence, en l'honneur des victimes « la Marseillaise » est chantée

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX BLESSÉS
Paris, 7 février. — Contrairement à ce qu'on a annoncé, M. de Pressac, conseiller municipal, n'a pas un œil crevé ; c'est un manifestant qui fut atteint à l'œil.

LES MANIFESTATIONS A LA BOURSE DE PARIS
Après une minute de silence, en l'honneur des victimes « la Marseillaise » est chantée

ON DÉMENT L'ARRESTATION DE M. CHARLES MAURRAS
Paris, 7 février. — Le bruit avait couru aujourd'hui que M. Charles Maurras était arrêté.

UNE LETTRE DES CROIX DE FEU AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
On communique la lettre suivante que le comité directeur des Croix de feu et Brisards a adressée hier au président de la République :

M. BLUM PARLE AU NOM DU PEUPLE
M. Léon Blum regrette que l'on n'ait pas accepté sa proposition tendant à laisser aux partis le soin de choisir leurs interpellateurs.

M. DALADIER
M. Daladier, président du conseil, a dit qu'il ne pouvait pas assumer la responsabilité d'une nouvelle effusion de sang.

M. FROT
M. Frot, président du conseil, a dit qu'il ne pouvait pas assumer la responsabilité d'une nouvelle effusion de sang.

M. DALADIER
M. Daladier a reçu M. Frot en fin de matinée.

UN MANIFESTE DE LA MINORITÉ PARLEMENTAIRE DU PAYS

Paris, 7 février. — Une réunion des représentants des groupes de la minorité, parmi lesquels figuraient MM. Tardieu, Laval, Mandel, Cathala et Nicolle, a décidé de faire une démarche auprès des présidents des deux Chambres et de rédiger un manifeste au pays dont les termes seront arrêtés au cours d'une nouvelle réunion, à la fin de l'après-midi.

LES ABORDS DU PALAIS-BOURBON ET LA PLACE DE LA CONCORDE SONT DÉVASTÉS

Paris, 7 février. — Les abords du Palais-Bourbon et de la place de la Concorde offrent un aspect de dévastation : bancs de gaz brisés, barricades improvisées et détruites, kiosques renversés, arbres arrachés.

LA RUE ROYALE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES ONT DE NOMBREUSES DEVASTURES BRISÉES.

LE DRAPEAU DE L'HÔTEL DE VILLE VA ÊTRE MIS EN BERNE
Paris, 7 février. — Le conseil municipal a décidé de mettre le drapeau de l'hôtel de ville en berne en signe de deuil.

LA POLICE A SAISI CE MATIN LES NUMÉROS DE L'ACTION FRANÇAISE.

UNE INTERPELLATION DE M. YBARNEGARAY
Paris, 7 février. — M. Ybarnegaray a déposé une demande d'interpellation sur les événements d'hier et sur l'indignité du gouvernement et en particulier du ministre de l'Intérieur, qui est ruisselant de sang.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

LES MANIFESTANTS ONT DÉMARRÉ UN ORDRE DU JOUR PROTESTANT CONTRE LES INCIDENTS D'HIER ET DEMANDANT LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT CAPABLE DE RESTAURER L'AUTORITÉ, L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC.

Opinions de presse

La séance de la Chambre

Une séance affreuse.

De l'Action Française

De l'Écho de Paris

La loterie nationale

Le billet gagnant les 5 millions a été vendu dans les Alpes-Maritimes

Nice, 8 février. — Le Midi continue à être favorisé. En effet, on apprend hier soir que le n° 15.031 de la série A, gagnant les 5 millions et avait été vendu dans les Alpes-Maritimes.

On ne connaît pas encore l'identité de l'heureux gagnant.

A l'Union nationale des Combattants

Paris, 7 février. — M. Georges Lebocq président du groupe de la région parisienne de l'Union nationale des combattants a été élu président général de l'Union en remplacement de M. Rossignol, démissionnaire.